



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Résidents en EHPAD décédés du covid-19

Question écrite n° 27850

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'estimation du nombre de résidents en EHPAD décédés du covid-19 et sur les raisons pour lesquelles ces décès ne sont pas comptés dans le bilan des victimes du covid-19.

Texte de la réponse

La ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'Autonomie, rappelle que la situation face à la maladie liée au Covid-19 dans les établissements sociaux et médico-sociaux, en particulier celle des personnes âgées accueillies en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), fait l'objet d'une veille très attentive des Agences régionales de santé et du ministère. Le suivi des résidents infectés ou décédés s'appuie sur le dispositif de surveillance mis en place par Santé publique France qui permet un signalement par les établissements via une application dédiée. Au 27 décembre, on comptabilise 19.780 décès depuis le début de l'épidémie en EHPAD et autres établissements médico-sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27850

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Autonomie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2441

Réponse publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 496